

Circulaire 2009-2010 n° 4

du 5 novembre 2009

ATHLETISME HIVERNAL



CALENDRIER

	EPREUVE	DATE	LIEU	ENGAGEMENT
	Championnat Interrégional	Dimanche 6 décembre	Montpellier – Palais Universitaire de Veyrassi	Avant le 25 novembre
	Championnat de France	Samedi 6 février	Metz	Sur qualification

REGLEMENT

cf. site Internet de la FF Sport U www.sport-u.com

CHAMPIONNAT INTERREGIONAL : SEULE COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE.

- ✓ **LIEU** : P.U.S de Veyrassi, 700 avenue du Pic Saint Loup, 34090 MONTPELLIER
- ✓ **PROGRAMME** :
 - * Ouverture de la salle 8h30 / du secrétariat 8h45/ Mise en place du jury 9h00
 - * Confirmation concours sur place 15mn avant l'épreuve
 - * Confirmation course à la table 30mn avant la course

Vous devrez impérativement présenter votre licence FF Sport U et votre carte d'étudiant à la chambre d'appel.

- ✓ **ENGAGEMENT** : Impérativement sur fichier joint. A retourner pour le 25 novembre dernier délai.

EPREUVES MASCULINES		HORAIRES	EPREUVES FÉMININES	
TRIPLE		9h15		TRIPLE
	60m haies 91/1m/1m06	9h30		
		10h15	60m haies 76/84	
HAUTEUR 1 et 2		10h30		LONGUEUR
		11h00		
		11h30	60m	
		11h45		
PERCHE		12h00		PERCHE
	60m	12h30		
	3000m	14h00	3000m	HAUTEUR 1 et 2
	1500m	14h30	1500m	
LONGUEUR		15h00	200m	
	200m	16h00		
	800m	17h00	800m	
	400m	17h30	400m	

- ✓ **TRANSPORT** : en fonction du nombre d'engagés, un transport sera mis en place. Veuillez contacter le CR Sport U au 04.91.82.94.58 à partir du 27 novembre.

MINIMA DE PARTICIPATION :

EPREUVES	FEMININ		MASCULIN	
	DIRECT QD	EVENTUEL QEV	DIRECT QD	EVENTUEL QEV
60 M (DUEL)	8"01	8"31	7"05	7"25
200 M	26"31	27"51	22"35	23"01
400 M	61"01	63"55	50"71	51"61
800 M	2'25"01	2'30"01	1'56"51	2'00"01
1500 M	-	-	4'02"01	4'12"01
60 M HAIES (DUEL)	9"01	10"01	8"56	9"25
400 M HAIES *	70"14	78"14	58"14	61"14
HAUTEUR	1 m 66	1 m 50	2 m 06	1 m 90
PERCHE	3 m 60	3 m 20	5 m 10	4 m 60
LONGUEUR	5 m 45	5 m 20	7 m 00	6 m 60
TRIPLE-SAUT	11 m 50	10 m 50	14 m 00	13 m 25
POIDS	11 m 50	10 m 00	13 m 75	12 m 00

*en cas d'absence d'épreuve sélective interrégionale sur 400m haies indoor, l'A.S. pourra, par l'intermédiaire des formulaires de demande de qualification exceptionnelle, adresser une demande de qualification auprès du CR Sport U Aix-Marseille. Elle devra se baser sur un temps officiel réalisé sur un 400M haies en extérieur au cours de la saison estivale 2008/2009. Les équivalences chronométriques sont les suivantes :

FEMININ		MASCULIN	
DIRECT	EVENTUEL	DIRECT	EVENTUEL
68"14	76"14	56"14	59"14

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES :

Les demandes devront parvenir au CR Sport U Aix-Marseille **au plus tard le 15 janvier 2010** modèle à imprimer à partir du Site Internet : <http://www.sport-u-marseille.com>
Les performances F.F.A. réalisées durant la saison d'Athlétisme en salle 2009/2010, sont admises à condition d'avoir participé à une compétition FFSU

IMPORTANT :

Ces demandes ne seront examinées que si la justification d'absence à la journée du 6 décembre est jointe et pour les seuls motifs suivants :

- Participation à un examen (convocation faisant foi),
- Stage pratique dans le cursus d'étude (attestation de stage),
- Situation d'étudiant salarié (attestation de l'employeur),
- Maladie (certificat médical),

et à la condition que la performance fédérale indiquée, réalisée au cours de la présente saison permette à l'athlète de rentrer dans les 6 meilleures performances nationales (joindre un justificatif de performance de la saison en cours).

Pour les athlètes de haut niveau, la demande pourra émaner de la Direction Technique Nationale.

Championnat de France Indoor par équipe

Un championnat de France indoor par équipe est créé. Il est ouvert aux étudiants appartenant à une même association sportive. Les équipes sont mixtes. Le résultat du championnat de France d'athlétisme Indoor par équipe prendra en compte l'addition des 5 meilleures places obtenues par les athlètes en jeunes filles ou jeunes gens d'une même association sportive sur les disciplines suivantes : 60 m, Poids, Longueur, 800 m, Relais 5 x 1 tour de piste (avec deux jeunes filles en premiers relais)

Le nombre d'athlètes par AS n'est pas limité. Il n'y a pas de limite du nombre d'épreuves pour un athlète dont les classements peuvent compter plusieurs fois dans celui de son équipe.

Inscription des équipes : La composition des équipes devra être complétée informatiquement et transmise par mail au secrétariat de la FF Sport U, à l'issue de la CMN et parution de la liste des qualifiés individuels le 26 janvier 2010 au plus tard (imprimé téléchargeable sur www.sport-u.com)

ATTENTION ! Toute modification devra parvenir impérativement, par mail au secrétariat de la FF Sport U, avant 12 H 00, le jeudi 04 février 2010 Aucune modification ne sera prise en compte lors de la compétition sauf en cas de blessures constatées par le médecin de l'organisation.